



## Solutions d'énergies renouvelables pour les Territoires de l'Aisne et de la Marne

### Compte-rendu Réunion publique Fismes 21 octobre 2022 17h00-20h30– Salle des fêtes

Participants : 45

Monsieur Charles Gossard, Maire de Fismes accueille les participants , remercie les équipes d'EEDAM pour l'organisation de ce débat sur les enjeux du mix énergétique à l'échelle des différents territoires et souhaite des échanges fructueux pour mieux comprendre les enjeux actuels de transition écologique dans le cadre de la crise énergétique que nous rencontrons.

Monsieur Jean-Louis Varin, Président de la section « Marne » de l'association « Energie et environnement en débat dans l'Aisne et la Marne » (EEDAM) présente l'ordre du jour qui va permettre de débattre autour de 3 enjeux :

1. **Face au changement climatique quelles solutions et quelles énergies renouvelables adaptées ?**
2. **Quelle gouvernance pour ces énergies renouvelables ?**
3. **Comment le citoyen peut agir face à la crise énergétique ?**

Il présente la démarche d'EEDAM, une démarche interdépartementale et interrégionale au sein des 2 régions françaises les plus impactées par l'éolien terrestre en France, avec une action conduite au niveau national pour un équilibre des sources d'énergie accepté, durable et efficace, notamment à travers une valorisation des atouts du territoire : **air, eau, terre, soleil.**

Il présente des projections à l'horizon 2050 pour les pompes à chaleur, la géothermie, la biomasse, la méthanisation, le solaire thermique, le solaire photovoltaïque et l'hydraulique qui pourraient, en mettant en place un certain nombre d'actions industrielles, assurer une production d'environ 600 Twh.

Jean-Louis Varin estime qu'il faut mettre en œuvre des énergies qui valorisent les atouts du territoire, qui créent de la valeur ajoutée pour tous les acteurs, rapides à mettre en œuvre pour faire face à la crise énergétique, partagées par les habitants et les acteurs économiques respectueuses du patrimoine naturel, culturel et historique... en bref des énergies acceptées, durables et efficaces.

La méthode retenue lors de la création de l'association en août 2022 est de diffuser l'information sur les différents enjeux énergétiques, souvent peu connus de nos concitoyens et souvent caricaturés dans la presse par des oppositions pro et anti-éoliens et pro et anti-nucléaires qui ont malheureusement alimenté le débat sur ce sujet durant les 30 dernières années.

Cette méthode permet de favoriser les échanges grâce à un débat public avec les milieux économiques et les décideurs politiques régionaux. Après la réunion de Fère-en-Tardenois le 14 octobre et celle de ce jour à Fismes, une réunion le 28 octobre à Braine clôturera ce cycle pour alimenter la future concertation attendue au niveau national en vue de la promulgation de la Loi de Programmation Climat et Energie attendue pour juillet 2023.

Il passe la parole à Madame Florence Billet, Présidente de la section « Aisne » d'EEDAM pour animer la première table ronde sur le changement climatique et la crise énergétique.

**Face au changement climatique quelles solutions et quelles énergies renouvelables adaptées?**

Madame Florence Billet présente Monsieur Bruno Ladsous administrateur du CEREME (Cercle d'études réalités écologiques et mix énergétique) et Monsieur Louis Landrot, Vice-Président du CRECEP (Collectif Régional d'Experts et de Citoyens pour l'Environnement et le Patrimoine) qui vont exposer leur expérience pour alimenter le débat autour de 3 questions. Dans un premier temps elle demande à Monsieur Nicolas Bour (ATIL Europe – Aménagement-Transport-Industrie-Logistique) de rappeler le cadre dans lequel se situe notre mix énergétique en France, son évolution envisagée et les cibles principales à l'horizon 2050 à partir des rapport RTE- Futurs énergétiques 2050 d'octobre 2021, du rapport de l'ADEME Transition 2050 et des orientations du Président de la République lors de son discours de Belfort du 10 février 2050.

Il est rappelé que la principale mutation annoncée par RTE durant les 30 prochaines années sera l'électrification des usages avec un mix 30% Electricité/70% Autres sources d'énergie en 2020 pour passer à un mix 60/40 en 2050 et que ceci doit conduire à réfléchir sur l'évolution du mix comme du système de distribution de l'énergie.

La trajectoire du scénario bas de RTE est ambitieuse avec 40% de réduction de nos consommations entre 2020 et 2050. Il est noté qu'un effort important a déjà été réalisé entre 2005 et 2020 en passant d'une consommation annuelle d'environ 1800 Twh à 1600 Twh. Les scénarios étudiés par EEDAM à partir des différentes expertises disponibles ciblent plutôt une fourchette entre 1100 et 1300 Twh en 2050.

Face aux interrogations de RTE sur l'évolution du mix énergétique en 2050 et aux différentes propositions du rapport ADEME Transition 2050, EEDAM propose d'accélérer le développement des énergies thermiques renouvelables (électricité, biogaz, chaleur) qui ont un potentiel important encore peu exploité en France et souligne que le développement des pompes à chaleur (fortement soutenu par le gouvernement) a représenté en 2020 un équivalent de 38 Twh (pour 5 millions de PAC), soit plus que la production de toutes les éoliennes terrestres en France. Le gisement est important d'ici 2050 avec 180 000 logements construits par an, comme pour les panneaux photovoltaïques. Un renforcement de nos capacités industrielles sur le territoire français serait nécessaire, en particulier pour les pompes à chaleur et les panneaux photovoltaïques, pour ne pas dépendre des productions chinoises, japonaises, américaines ou d'autres pays dans le monde et en Europe.

EEDAM présente des exemples de production journalière (données disponibles en temps réel sur le site RTE) en soulignant la nécessité d'analyser sur les différentes périodes de l'année (pointe de janvier/février) et de la journée (pointes de 10/14 h et de 20h) pour disposer d'un mix équilibré (éviter les effets de l'intermittence) et le plus décarboné possible (réduire la consommation de gaz).

***Face au changement climatique et à la crise énergétique quelles sont vos interrogations et vos recommandations ?***

Bruno Ladsous rappelle que, contrairement aux informations diffusées par le Conseil européen, la France a l'une des énergies décarbonées les meilleures d'Europe avec un taux de 56 grCO<sub>2</sub>/Kwh (seule la Suède fait mieux avec un mix Nucléaire/Hydraulique) alors que l'Allemagne à cause de son mix Renouvelables intermittents/Charbon-Gaz a un taux de 341 grCO<sub>2</sub>/Kwh.

Il montre que les électricités intermittentes ne sont pas compétitives, a fortiori lorsque l'on prend en compte leurs coûts de raccordements-renforcements de réseaux et les Coûts Système (coûts d'équilibrage et coûts de back-up par des centrales gaz). Le solaire au sol est moins mal placé que les éoliens.

Un graphique montre enfin que l'on peut passer les pointes hivernales des dix prochaines années sans plus d'éolien. Il considère donc que le développement de l'éolien terrestre, n'est pas nécessaire en

France, comme l'a confirmé le Président de la République dans son discours de Belfort le 10 février 2022 prévoyant d'étaler son doublement jusqu'en 2050.

Il estime que la France doit continuer sur sa trajectoire historique depuis les années 1970/1980 qui a permis de construire cette performance énergétique et écologique sans porter atteinte à l'économie et aux atouts des territoires, et surtout sans impacter ni les patrimoines naturels, culturels, biens communs de la nation française, ni les conditions de vie (patrimoine, santé,..) des français.

Louis Landrot émet de fortes réserves sur l'impact de l'éolien terrestre en France pour réduire les émissions de CO2 et maîtriser le coût de l'énergie. Il montre que de 2006 à 2019 les règles de priorité lorsqu'il y a du vent en Europe ont forcé la France à réduire l'énergie délivrée par les réacteurs nucléaires. De plus, la forte variabilité de l'éolien ne peut pas être absorbée par le nucléaire ; seules les centrales thermiques (essentiellement à gaz) ont la flexibilité nécessaire pour faire face à cette variabilité, ce qui conduira à augmenter progressivement leur capacité en parallèle de l'augmentation de l'éolien (terrestre et maritime).

La priorité donnée au solaire et à l'éolien a conduit à une baisse du « facteur de charge » (production réelle comparée à la production théorique maximum) des réacteurs nucléaires, qui est passé en 13 ans de 2006 à 2019 de 77% à 69%<sup>1</sup>. Les conséquences sont économiques (augmentation du coût du kwh nucléaire) et organisationnelles (effacement et gestion plus complexe du réseau).

***De votre point de vue comment doit être défini le mix énergétique français et comment régler cette apparente opposition entre énergie classique (nucléaire, gaz,..) et énergie renouvelable (hydraulique, EnR thermiques, éolien,...) ?***

Bruno Ladsous considère qu'il faut choisir une stratégie de « non-regret », et que la clé est de garder la performance économique qui démontre que le nucléaire historique est le moins cher (en prenant pour toutes les énergies le cycle complet de la durée de vie et les compensations énergétiques nécessaires pour l'énergie intermittente)

Face aux autres énergies et autres pays européens, cette stratégie permet aujourd'hui à la France d'avoir un prix de production d'électricité 2,5 fois plus faible que l'Allemagne. Même avec le prix futur de l'EPR2 qui sera plus élevé que le nucléaire historique cela restera l'énergie la plus économique d'une part grâce à la massification de la production adaptée au réseau de distribution français et d'autre part grâce à son taux d'utilisation supérieur à toutes les autres énergies renouvelables ou non.

Il considère que l'on peut probablement renforcer la contribution de l'hydraulique dans le mix notamment pour la pointe de 20 heures.

Louis Landrot confirme cette orientation et aborde rapidement le problème du stockage de l'énergie, souvent sous-estimé par le grand public. Il rappelle que la très grande majorité (environ 95%) du stockage en France (mais aussi dans le monde) se fait grâce aux STEP (Stations de transfert d'énergie par pompage). Le principe consiste à stocker l'énergie dans les barrages en pompant l'eau de l'aval vers l'amont la nuit. Six STEP existent en France, pour une capacité de 5.000 MW et une production de seulement quelques heures de consommation nationale.

Les capacités de stockage pourront augmenter dans les années à venir, grâce en particulier au stockage par batteries ou via l'hydrogène vert, mais les coûts en sont aujourd'hui très élevés. Dans son rapport, RTE ne prévoit pas d'ailleurs pas de solution de stockage à grande échelle pour 2050. Cela limitera forcément les énergies intermittentes.

---

<sup>1</sup> Notons que cette baisse du facteur de charge du nucléaire est mesurée avant les problèmes de corrosion sous contraintes dans certaines tuyauteries constatées en 2022, qui conduiront à un facteur de charge plus bas cette année.

Louis Landrot confirme également l'intérêt des EnR thermiques renouvelables car elles sont en général pilotables. Ces EnR thermiques pourront représenter des volumes beaucoup plus significatifs qu'aujourd'hui à l'horizon 2050.

***Quelles sont les décisions-clé à prendre par le gouvernement et les décideurs politiques au niveau national et régional pour garantir une trajectoire zéro carbone en 2050 ?***

Bruno Ladsous se félicite du lancement du débat public sur les nouveaux réacteurs nucléaires le 27 octobre prochain, comme du projet de loi d'accélération du nucléaire de début octobre. Tenant compte des orientations fortes du discours du Président de la République à Belfort le 10 février 2022, il souligne l'urgence de mieux préparer l'industrie qui a eu des difficultés avec les projets de Flamanville et d'Olkiluoto, qui sont la conséquence directe sur la filière de l'interruption de nouveaux projets depuis le début des années 2000 et des orientations prises en 2012. Il souhaite que la préparation de la future loi de programmation Energie et Climat (été 2023) et la prochaine programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE3 2024-2033) inversent les orientations des 20 dernières années, notamment sur le nucléaire, l'éolien et le solaire, qui ont conduit aujourd'hui la France à une fragilité révélée par la crise énergétique.

Louis Landrot confirme cette analyse, estime qu'un effort particulier de sobriété sera nécessaire pour les 5 prochaines années, voire jusqu'en 2035 pour compenser l'absence de décisions réalistes et opérationnelles sur le mix énergétique français durant les 15 dernières années. La rapidité de mise en œuvre des EnR thermiques et leur pilotabilité peut compenser ces difficultés durant les 15 prochaines années.

**Quelle gouvernance pour ces énergies renouvelables ?**

Madame Aude Guillemin, Vice-Présidente de la section Marne d'EEDAM présente les deux intervenants de cette table ronde consacrée aux solutions et à leur mise en œuvre :

Monsieur Pascal Roger, Président d'honneur de la FEDENE représentant les industries de la chaleur et du froid et Monsieur Mathieu Deckeur , Responsable Projets de développements de la coopérative CERESIA.

Aude Guillemin rappelle les pistes de réflexion d'EEDAM et notamment celles qui seront développées par les 2 intervenants : La chaleur, la méthanisation et l'agri-voltaïsme. Elle pose 2 questions aux intervenants en indiquant que des échanges auront lieu avec les participants pendant les présentations, mais que Pascal Roger devra partir vers 18h30.

Est-ce-que les énergies thermiques renouvelables représentent un potentiel important en utilisant les ressources de la terre, du soleil et de l'air ?

Pascal Roger rappelle les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC) visant zéro émission CO2 en 2050 dans les différents domaines de consommation : Agriculture, Industrie, Tertiaire, Logement, Transports.

Il souligne que l'effort le plus important est dans le domaine des transports (31% de l'énergie consommée) qui est encore à près de 90% à base de pétrole., et dans la chaleur (y compris consommations électriques) qui représente 47 % des consommations finales et un volume encore non-décarboné (gaz/pétrole) équivalent à celui du transport. Par contre l'électricité est très majoritairement décarbonée en France (cf. Table Ronde 1) et ce n'est pas dans ce domaine que l'effort le plus important est à faire dans le cadre de la future programmation pluriannuelle de l'énergie.

Mathieu Deckeur présente les stratégies de développement de la coopérative CERESIA (Aisne/Marne), notamment pour le solaire et la méthanisation ;

Pour le solaire (voir aussi Table ronde 3), des réflexions très avancées sont conduites depuis 10 ans d'une part avec les différents contrats proposés aux agriculteurs (Vente totale ou auto-consommation). Cette énergie peut être produite sous de nombreuses formes : serres photovoltaïques, persiennes agricoles et viticoles, bâtiments agricoles ainsi que sur l'agri-voltaïsme sur le sol dans les zones non-cultivables

Madame Béatrice Moreau, Vice-présidente Région Grand Est pour l'agriculture et la viticulture confirme l'importance des solutions de ce type, mais émet des réserves pour le cas des bovins, non cités par CERESIA, car elles nécessiteraient des installations plus grandes, plus visibles et plus chères. Elle invite aussi à consulter la Chambre d'Agriculture de la Marne qui a fait des études détaillées sur ces solutions.

Mathieu Deckeur présente ensuite les solutions de méthanisation mises en place récemment par la coopérative CERESIA et les enjeux territoriaux et nationaux associés :

- Une dynamique agricole commune et un maintien des structures agricoles en place avec un partenariat Territorial entre monde agricole et élus locaux
- Une économie circulaire vertueuse des coproduits agricoles et des biodéchets des communes
- Un projet territorial et environnemental qui s'inscrit dans les objectifs de souveraineté énergétique et de traitement des déchets

Ces solutions sont des solutions locales d'énergie renouvelable

Il présente ensuite les 4 piliers de la méthanisation :

- La collecte : déchets agro-industriels, déchets municipaux, déchets agricoles, CIVE
- La méthanisation : Un processus simple de fermentation et n'entraînant pas de pressions comme le laisserait penser la forme des dômes du digesteur ;
- La transformation en biométhane, biogaz, électricité ;
- La valorisation en carburant, épandage des digestats, gaz naturel et chaleur ;

Suite à une question posée par Bruno Ladsous sur la question du stockage solaire par batterie, il indique que l'innovation progresse dans ce domaine, déjà accessible à l'échelle de la journée par les sociétés d'autoroute pour leur signalisation.

Suite à des questions de la salle sur les odeurs et localisation des méthaniseurs, il indique qu'un « bon méthaniseur », c'est-à-dire bien réglé ne dégage aucune odeur et que l'on peut le tester facilement avec des digestats solides.

Il est précisé lors d'un échange que la production actuelle, principalement avec des petites unités, n'est équivalente qu'à 2,5 Twh et que la valorisation du gisement important n'est possible que si on règle la question du transport qui est le principal frein pour augmenter la taille des installations. Nicolas Bour indique que les opportunités pour des installations plus importantes (100 000 à 250 000 Tonnes traitées par an) nécessitent des localisations le long des infrastructures de transport massifiées (autoroutes, voies navigables, voies ferroviaires). Il précise que cela réduit d'abord l'impact du transport (son coût comme les nuisances) grâce à la massification sur d'autres voies que les voies routières départementales, mais aussi que ces localisations permettent d'élargir la zone de collecte comme de distribution des transformations (digestats solides).

Béatrice Moreau fait part de son intérêt à identifier dans le Grand Est ces localisations proches du réseau de GRDF.

## **Quelles sont les décisions industrielles et législatives nécessaires pour garantir la mise en œuvre des EnR thermiques et répartir la gouvernance entre Etat et Régions ?**

Pascal Roger estime que dans le domaine des bâtiments, l'impulsion de l'Etat et des collectivités est importante pour avoir le mix le plus vert en termes d'empreinte de CO<sub>2</sub>, que le rôle des industriels est d'apporter des solutions avec la meilleure efficacité énergétique et celui des citoyens, encouragés par des aides par l'Etat et les collectivités, d'utiliser des solutions qui vont diminuer les consommations d'énergie finale.

Pascal Roger précise que l'accélération nécessaire pour changer le rythme de réduction des consommations d'ici 2050 passe par un changement de paradigme :

- Compléter les démarches systémiques par des démarches projets
- Passer d'une logique de moyens à une exigence de performance
- Mobiliser des moyens en cohérence et évaluer leur efficacité

Il présente les contrats de performance énergétique (CPE) moyen et long terme ou l'opérateur fournit une réponse à ces changements de mise en œuvre des solutions.

Madame Béatrice Moreau intervient pour repositionner ces enjeux dans le cadre de la préparation du SRADDET Grand Est et estime que le rôle des collectivités territoriales est essentiel pour mettre en œuvre ces solutions peu présentes dans les précédentes Programmation Pluriannuelles de l'Energie (PPE). Nicolas Bour évoque la piste de territorialiser les prochaines PPE ce qui permettrait un dialogue Etat/Région qui pourrait aussi se contractualiser avec un volet Energie des PPE dans les contrats de plan Etat/Région.

En conclusion de cette table ronde, Madame Béatrice Moreau fait part de sa satisfaction sur ces échanges, l'apport des experts intervenants et de son grand intérêt pour la démarche engagée par EEDAM. Elle invite également à contacter le CESER Grand Est qui a conduit des démarches similaires, notamment dans le cadre de la révision en cours du SRADDET Grand Est.

## **Comment le citoyen peut agir face à la crise énergétique ?**

Cette table ronde est animée par Jean-Louis Varin, Président EEDAM-Marne qui invite Alain Foucon, Agriculteur à Mont Saint-Martin, Bryan Gantelet (Dir. Commercial SILICEO) et Nicolas Bour (ATIL Europe) à le rejoindre pour les échanges. Il pose une première question à Bryan Gantelet.

Quel est le rôle et le moyen d'action de chacun à son niveau entreprises, collectivités, citoyens ?

Bryan Gantelet présente rapidement la société SILICEO installée dans la Marne depuis 2009 ayant posé près de 250 000 panneaux photovoltaïques ainsi que plusieurs types de contrats de mise en œuvre qui permettent aux agriculteurs, aux industriels comme aux industries tertiaires, aux collectivités et au particulier de choisir la solution la plus adaptée entre vente totale (la totalité de la production est vendue à 11,1 cts€/Kwh sur le réseau) ou en autoconsommation (Exemple : Etablissements Leclerc qui utilisent cette production pour faire fonctionner leurs chambres froides).

Face à des questions de la salle sur la question de l'intermittence du solaire, il indique que son entreprise vient d'investir de façon expérimentale dans des batteries livrées récemment pour stocker l'énergie solaire produite par leur nouveau siège social.

Il souligne que le coût de ces batteries est encore élevé aujourd'hui et que c'est probablement une piste d'optimisation de l'économie globale du solaire, quand le prix des batteries aura baissé.

Bruno Ladsous rappelle aussi que les principaux moyens de stockage de l'énergie sont l'hydraulique (barrages) et l'hydrogène. Pour le cas de l'hydrogène des expérimentations sont en cours sur le

développement des parcs éoliens marins où la puissance délivrée, beaucoup plus élevée que l'éolien terrestre, permet d'envisager ces solutions à terme.

Jean-Louis Varin pose ensuite 2 questions à Nicolas Bour (ATIL Europe)

**Comment rassurer le citoyen sur le choix des solutions EnR individuelles face aux nombreuses sollicitations des fournisseurs ? Est-ce qu'une information et une concertation plus approfondies sont nécessaires ?**

Les échanges récents depuis 2 mois avec plusieurs habitants de l'Aisne et de la Marne montrent qu'il y a beaucoup de déceptions sur les questions du solaire (autorisation refusée), beaucoup d'interrogations sur les pompes à chaleur malgré la Prime Renov (quelle performance et quelle garantie ?) et d'attentes sur la géothermie (manque de connaissance). Sur les autres solutions plus collectives qui concernent agriculteurs, industriels et collectivités, les échanges ont aussi confirmé le besoin d'une meilleure connaissance des solutions.

Il est souhaitable que le futur débat public sur le mix énergétique proposé par la Commission Nationale du Débat Public apporte des solutions concrètes pour rassurer nos concitoyens, souvent prêts à s'engager.

Les réponses aux questionnaire (voir ci-dessous) serviront à préparer une contribution au débat public.

**Comment les collectivités peuvent contribuer à la réindustrialisation de leur territoire en redéveloppant des solutions innovantes et françaises ? Quel accompagnement nécessaire des Régions, de l'Etat et de l'Europe ?**

Nicolas Bour estime que de nombreuses sociétés françaises ont des compétences fortes dans ce domaine et a échangé durant les derniers mois avec la déléguée du Conseil National de l'Industrie en charge des nouveaux systèmes énergétiques, avec les présidents des différentes fédérations des EnR thermiques, notamment l'AFPAC (Pompes à chaleur) et Enerplan (solaire) et cite 3 angles d'action qui apparaissent à la suite de ces échanges :

- L'industrialisation amont et aval est urgente dans le domaine photovoltaïque (une des rares sociétés françaises Photowatt a été mise en liquidation judiciaire) et la clé est la production de silicium (Projet Carbon dans la vallée du Rhône) pour faire face aux besoins suite à l'interdiction prochaine par l'UE d'importer des PV en provenance de Chine.
- Une localisation territoriale des unités de production et de montage sur l'ensemble du territoire français est nécessaire pour répartir la montée en puissance nécessaire au niveau national (voir scénarios) et rapprocher la production et la mise en œuvre, voire de vente sur étagère des solutions . Cette approche permet de démocratiser la diffusion des solutions, de les normaliser et faire baisser leurs coûts de production.
- Le besoin en emploi qualifié est déjà très tendu aujourd'hui (il faut 2,5 fois plus de temps pour monter une pompe à chaleur par rapport à une chaudière gaz) et s'amplifiera en cas d'accélération. C'est le principal goulet d'étranglement du secteur de la chaleur, plus gros secteur de la consommation énergétique en France

Lors des échanges préparatoires à ces réunions avec les industriels et le Conseil National de l'Industrie, il est apparu que le rôle de l'Etat comme des Collectivités territoriales est essentiel face à ces enjeux, car il faudra une commande publique pour inciter les industriels à investir de façon adaptée à l'accélération requise dans ce domaine. Le rôle du Ministère du Travail comme de l'Éducation Nationale, mais aussi des Régions est important pour les formations, notamment pour les techniciens d'installation et de maintenance de ces équipements.

Béatrice Moreau indique que la Région Grand Est est prête à se mobiliser face à ces enjeux d'emplois essentiels pour la réindustrialisation du territoire comme de la capacité à fournir des installations décarbonées avec des contrats de performance énergétique efficaces aux habitants de la Région.

Jean-Louis Varin indique aux participants qu'un questionnaire a été proposé à tous les participants pour faire part de leur avis autour de 3 questions avec des propositions qui peuvent être élargies :

*Comment souhaitez-vous agir pour contribuer à résoudre la crise climatique et énergétique ?*

*Quels sont les principaux freins pour la mise en œuvre des solutions que vous souhaitez ?*

*Qu'attendez-vous des décideurs politiques régionaux ?*

Le questionnaire est également en ligne sur le site de l'association : [www.eedam.fr](http://www.eedam.fr)

Jean-Louis Varin invite Monsieur Charles Gossard, Maire de Fismes à faire part de ses observations et recommandations pour la suite de la démarche.

Charles Gossard se félicite de ces échanges intéressants et fructueux. Il rappelle le rôle du Maire qui délivre les permis de construire et que cette compétence est aussi essentielle pour des projets comme les projets éoliens. En effet ils ont un impact fort sur le territoire, son organisation et leurs habitants. Même s'il n'est pas évident de bien connaître tous les sujets et d'être toujours associé aux moments-clé, il souhaite que le rôle du Maire soit renforcé dans ce domaine pour créer les conditions d'acceptabilité démocratique par tous les habitants.

Jean-Louis Varin remercie l'ensemble des intervenants et des participants pour leurs contributions à cet échange, invite à des échanges bilatéraux et invite pour ceux qui le souhaitent à la prochaine réunion à Braine le 28 octobre à 18h00 Salle Jacques Pelletier au foyer rural où d'autres experts apporteront aussi leur point de vue.